

LETTRE DU MAIRE TUILERIES

AVRIL 2025



Conseil de voisinage du 2 mai 2024, à la Maison de quartier des Tuileries.



Le redressement de la copropriété et l'amélioration du cadre de vie dans vos logements, la construction du nouveau groupe scolaire Langevin, le renforcement de la sécurité, la gestion des déchets, la rénovation du parking Barbusse à Grigny 2... les défis sont immenses et presque uniques en France ! Les moyens publics engagés sont exceptionnels, obtenus grâce à des interventions répétées auprès de l'État.

Philippe RIO, Maire de Grigny - Vice-président de Grand Paris Sud



Des moyens publics exceptionnels pour vos logements !

Depuis plusieurs années, la Municipalité, en partenariat avec l'État et les acteurs du territoire, œuvre pour améliorer durablement votre cadre de vie. C'est notamment le cas aux Tuileries. Face à la dégradation du quartier et aux difficultés rencontrées par les copropriétaires, un dispositif exceptionnel a été mis en place depuis 2016 : l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN). En janvier 2022, la copropriété hors norme de Grigny 2 a été scindée en 27 copropriétés distinctes afin d'en faciliter la gestion. **Les travaux de rénovation à venir, intégralement financés par des fonds**

publics exceptionnels à hauteur de 60 000 euros par logement en moyenne (hors taxes), constituent une initiative unique en France. Ces travaux, normalement à la charge des copropriétaires, seront couverts par une prise en charge financière plus que conséquente des pouvoirs publics. Ils devront être validés en assemblée générale des copropriétaires. Ces travaux portent sur des enjeux essentiels : amélioration de la performance énergétique de 35 %, renforcement de la sécurité incendie, rénovation des réseaux d'eau et meilleure gestion des déchets. Par ailleurs, le syndicat principal est en phase

de liquidation jusqu'à fin 2026. Ce dispositif oblige l'administrateur AJ Associés à indemniser les copropriétaires ayant déjà versé des avances sur les provisions de charges. **En effet, depuis début 2023, des versements ont été effectués. Tous les copropriétaires ne se sont pas encore manifestés, c'est pourquoi 716 000 euros restent encore à verser. Si vous êtes concernés, adressez-vous à la Maison du Projet, située au 1 bis, avenue des Sablons (01 69 49 46 08).** En 2025, de nouveaux remboursements devraient être versés aux copropriétaires créanciers. ●



Le parking Barbusse va changer de visage : les travaux débutent

Fin mars, le projet d'aménagement transitoire du parking et du centre commercial de Grigny 2 (ex Casino) a débuté. Ces travaux, d'une durée de deux mois, marquent le début d'un changement profond pour ce secteur encore en copropriété privée et détenu majoritairement par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF). Après cette phase de travaux, deux nouvelles zones de stationnement pourront répondre aux besoins constants des usagers. Puis, au deuxième semestre 2025,

des espaces désimperméabilisés et végétalisés seront aménagés dans les secteurs Rodin et Sidney Bechet, créant ainsi des îlots de fraîcheur. Ces travaux seront accompagnés de chantiers participatifs. Une gestion renforcée (enlèvement des épaves, médiation, nettoyage, animations dont une brocante prévue en juin et opérations de police régulières, à l'image de celle menée le 27 février dernier) doit permettre à la Municipalité de favoriser la réappropriation de cette entrée de ville. ●



Le chantier se poursuit

Cité éducative, la municipalité fait de la réussite scolaire l'une de ses priorités. Débutés en 2022, les travaux du groupe scolaire Langevin-Perrin se poursuivent. Ce bâtiment, construit dans les années 1970 sur

l'avenue des Tuileries, fait peu à peu neuve et s'agrandit pour accueillir quatre classes supplémentaires, en maternelle et en élémentaire. Pour l'heure accueillis dans des locaux provisoires, les élèves

pourront occuper ces nouveaux espaces à la rentrée 2026. **L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil des écoliers, des enseignants et la performance énergétique des locaux.** ●

Prévention routière

La conduite de la Ville récompensée



Après une première distinction en 2021, l'adjoint au maire en charge de la Ville durable, de l'Habitat digne, du Cadre de vie et des Circulations douces, Ganesh Djearamin, a reçu, le 11 février dernier, au nom de la Ville, un second cœur du label Ville Prudente, décerné par l'association Prévention Routière. Ce prix souligne les actions concrètes menées par la Municipalité : **généralisation de la limitation de la vitesse à 30 km/h dans la quasi-totalité**

des rues, installation de feux pédagogiques, concertation avec les habitants sur les aménagements de circulation et de stationnement, ainsi que la mise en place d'une nouvelle signalétique piétonne.

« Cette récompense est le fruit d'un travail collectif des services de la Ville pour améliorer la sécurité et le cadre de vie. Nous visons une nouvelle distinction », souligne l'élu. ●

Tranquillité publique

La sécurité est un droit pour tous !

« **Vivre en sécurité est un droit fondamental pour les Grignois.** » C'est le message porté par Philippe Rio, lors de sa rencontre avec le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, le 21 janvier. Le Maire a souligné l'importance d'une action forte contre des fléaux comme le crack ou la vente de protoxyde d'azote. Pour un cadre de vie apaisé, la Ville agit en étroite collaboration avec l'État. Le 27 février dernier, une vaste opération policière départementale a été menée dans le secteur de la gare, par la Préfecture de l'Essonne avec le soutien de notre Police municipale. Cela a permis notamment de saisir deux tonnes de marchandises vendues à la sauvette, de disperser plusieurs vendeurs et de retirer trois véhicules. De plus, une personne a été interpellée pour vente illícite de médicaments, et quatre autres pour pratique de mécanique sauvage.

La Municipalité reste pleinement mobilisée pour garantir un cadre de vie serein



Le 21 janvier, le Maire Philippe Rio (à gauche) a été reçu au Ministère de l'Intérieur.

et sécurisé. Elle rappelle également aux commerçants l'importance de respecter la

réglementation en vigueur concernant la vente d'alcool, afin d'assurer la tranquillité de tous. ●

La vidéoverbalisation est en service !



La Ville poursuit son action en faveur de la tranquillité publique et de la sécurité routière. Depuis le 10 mars, la vidéoverbalisation est déployée. Trois opérateurs surveillent en temps réel les infractions au code de la route relatives au stationnement grâce aux caméras de vidéoprotection installées sur Grigny.

Les infractions concernées :

- L'arrêt ou le stationnement en sens inverse de la circulation sur les voies à sens unique ;
- Le stationnement qui empiète sur un passage piéton ;
- Le stationnement sur un emplacement réservé aux véhicules de transports publics et véhicules de livraison, transports de fonds ;
- Le stationnement sur un emplacement réservé PMR (sans carte).

Depuis sa mise en place, **115 contraventions ont déjà été dressées. En 2024, 221 contraventions ont été établis par la Police municipale aux Tuileries.** La vidéoprotection qui permet la vidéoverbalisation va poursuivre cette année son déploiement et sa modernisation. ●

Opération Tranquillité Vacances Partez l'esprit tranquille !

Partez l'esprit serein durant vos vacances et absences prolongées en vous inscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances ! Les services de la Police nationale et municipale (en fonction de leurs secteurs et horaires d'interven-

tions) se chargeront alors de surveiller votre logement durant votre absence. **Aux Tuileries, la Police municipale effectue des rondes de surveillance de 8h30 à 20h, tandis que la Police nationale assure la continuité de**

la surveillance de 20h à 8h30. Afin de vous inscrire, veuillez remplir le formulaire disponible en mairie ou téléchargeable sur le site grigny91.fr, et le déposer à l'accueil de l'Hôtel de Ville, accompagné de votre pièce d'identité.

Collecte des déchets et des encombrants par Grand Paris Sud

Collectées et gérées par Grand Paris Sud à des dates spécifiques en fonction des quartiers, les ordures ménagères doivent être mises dans un sac fermé et celui-ci doit être déposé dans un bac ou une borne. **Le ramassage a lieu aux Tuileries chaque lundi et vendredi. Tous les jeudis pour les encombrants. Par ailleurs, GPS encourage depuis plusieurs années le compostage individuel.** Plus d'informations sur le site de grandparissud.fr. Les déchets volumineux doivent être déposés dans les déchetteries. Renseignements auprès du SIREDOM, 01 69 74 23 50. ●

Ressourcerie éphémère

Ne jetez plus vos objets donnez-les !



Pour la quatrième année consécutive, la Ville, en partenariat avec Grand Paris Sud, organise une ressourcerie éphémère. Chacun possède chez soi des objets en bon état dont il n'a plus l'usage. **Plutôt que de les jeter, confiez-les aux équipes de la ressourcerie qui se chargeront de les réparer ou de les recycler. Ils seront ensuite revendus à prix réduit dans une boutique solidaire, au profit d'une association.** Des ateliers seront également proposés : réparation de petits matériels, entretien de vélos, fabrication de produits ménagers... **ils se dérouleront à la Maison de quartier des Tuileries, située au 1, rue de l'Avenir, de 15h à 18h.**

Les mercredis 4, 11, 18 juin, 27 août, 3 et 10 septembre, ainsi que les samedis 7, 14 juin, 30 août et 13 septembre. ●



Compagnons bâtisseurs

Réparations solidaires

Vous souhaitez rénover votre logement ? L'association Les Compagnons Bâtisseurs, installée à Grigny 2 depuis novembre dernier (2 rue Vlamincq, rez-de-chaussée, 1ère porte à gauche), vous aide à réaliser vos projets. **L'accompagnement est gratuit et ouvert à tous les habitants des Sablons et des Tuileries.** L'association propose une aide pour vos chantiers d'auto-réhabilitation à travers différentes actions : conseils pour l'achat de matériel, organisation de chantiers, solutions pratiques pour résoudre des problèmes domestiques (fuites, évier bouché...), animations gratuites pour vous initier au bricolage (plomberie, menuiserie, décoration...), et prêt gratuit d'outils pour vos travaux. ●

Plus d'informations 06 13 09 40 48 ou le 06 16 91 37 12
email : jnagrobar@compagnonsbatisseurs.fr

Un nouveau site internet pour mieux vous servir



En début d'année 2025, le site internet de la Ville a évolué. **Cette refonte se veut plus moderne, accessible, lisible et complète.** Rendez-vous sur grigny91.fr pour découvrir cette nouvelle version. Des ajustements techniques et graphiques seront apportés au fil du temps pour mieux vous accompagner et vous informer. ●

Site internet : www.grigny91.fr

Toutes les informations de la Ville par SMS ou email :
<https://grigny91.fr/formulaire>

Informations municipales Restez connectés !

- Facebook / @villedegrigny91
- Instagram / @villedegrigny91
- LinkedIn / @villedegrigny91
- Youtube / Ville de Grigny (91)

Rendez-vous sur votre Plateforme citoyenne



Flashez ce QR Code pour accéder à la plateforme citoyenne, aux comptes-rendus des conseils de voisinage et participer aux futurs ateliers et temps de concertation de votre quartier.